



Communiqué

Restitution et suivi de l'analyse du climat de travail à l'Office de santé du Service de santé et prévention

Le Cabinet Didisheim a transmis son rapport sur la base de l'analyse du climat de travail effectuée au sein du Service de santé et prévention. Le rapport préconise le démenti formel par la Municipalité des accusations anonymes mettant en cause la gestion de l'Office de santé et relayées dans la presse. Il ne retient aucun élément laissant penser que le management du service puisse être malintentionné ou porter atteinte à la personnalité.

Pour rappel, en mai 2022, une réaffectation du lieu de travail de 11 infirmières en milieu scolaire de l'Office de santé sur 24 a été annoncée. Elle a été contestée par quatre des personnes concernées et a suscité des interventions au Conseil communal. Un article de presse s'est fait le relais d'accusations anonymes envers la direction du service. La gravité des accusations exprimées à l'encontre du management a amené le Municipal de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers à commanditer un audit externe.

La conclusion de cet audit permet d'opposer un démenti formel aux accusations anonymes mettant en cause la gestion de l'Office de santé et relayées dans la presse. La raison d'une redistribution des affectations des infirmeries a été comprise par la grande majorité des infirmières et n'est pas en soi contestée. Le rapport formule une série de pistes à suivre pour retrouver un climat de travail sain et apaisé, dès lors que les accusations portées sont désormais formellement écartées.

La Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers remercie l'ensemble du personnel du Service de santé et prévention pour avoir assuré ses missions dans le climat de tension des mois écoulés et avoir mis au premier plan leur rôle pour les enfants de Lausanne. Elle s'engagera aux côtés du service pour permettre de garantir l'accomplissement de ses missions et le meilleur climat de travail possible.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur www.lausanne.ch/ejq

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **David Payot, conseiller municipal, Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers, tél. +41 78 647 12 86**

Lausanne, le 9 janvier 2023